



## Pouvez-vous m'indiquer par quel(s) moyen(s) je peux faire appliquer la loi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 2 avril 2003

---

Bonjour,

Je suis confrontée au non-respect de la Loi Evin sur mon lieu de travail. Pouvez-vous m'indiquer par quel(s) moyen(s) je peux la faire appliquer ? Voici mes coordonnées :

### Réponse :

Informez-vous de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la [protection contre le tabagisme](#).

Consultez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. Si ce mode opératoire vous convient, DNF sera toujours prêt à vous aider à concevoir votre plan d'action